



Indicateurs mensuels de suivi de la distribution  
du crédit à l'habitat en France (CREDITHAB)

Description de la taxonomie version 2.0.0

22 octobre 2019

## SOMMAIRE

---

<b>1.</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
1.1.	Contexte général.....	2
1.2.	Contenu de ce document.....	3
<b>2.</b>	<b>Publication de la taxonomie.....</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>Architecture logique de la taxonomie.....</b>	<b>5</b>

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1. Contexte général

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) met en place une collecte mettant en œuvre la réglementation relative aux « Indicateurs mensuels de suivi de la distribution du crédit à l'habitat en France ».

Différentes versions de la taxonomie appelée CREDITHAB ont été publiées antérieurement dans le cadre des taxonomies nationales du reporting SURFI. La dernière version V1.21 prendra fin en 02/2020.

Il a été décidé de développer une nouvelle taxonomie suivant l'architecture Eurofiling (comme les taxonomies de l'EBA, l'EIOPA, la taxonomie RAN de l'ACPR) qui entrera en vigueur en mars 2020 avec remises rétroactives sur janvier et février 2020.

Un *Data Point Model* (DPM) a été créé pour contenir les différentes données nécessaires, leurs caractéristiques, les hiérarchies et les contrôles associés.

La version 2.0.0 de cette taxonomie met en œuvre l'instruction ACPR n° 2019-I-08 ([https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2019/04/04/instruction\\_2019-i-08.pdf](https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2019/04/04/instruction_2019-i-08.pdf))

Il s'agit d'une remise mensuelle applicable au secteur bancaire.

### Précisions concernant la maquette présentée en annexe à l'instruction :

- Les lignes suivantes (bien que non grisées) sont des lignes de présentation et **non des lignes à renseigner** :
  - Détail par type d'amortissement (R0660 et R0970)
  - Détail par type de taux (R0700 et R1010)
  - Détail par durée initiale (hors prêts relais) (R0730 et R1040)
  - Détail par niveau de LTV à l'octroi (R0770 et R1080)
  - Détail par type de garantie (R0810 et R1120)
  - Informations sur le revenu des emprunteurs (R0880 et R1190)
  - Montant de la production pour laquelle la LTV est supérieure à 100 % : prêts pour travaux (R0990) et prêts relais (R1000). En effet, ces prêts ne rentrent pas dans le calcul de la LTV
- Comme indiqué dans la note de présentation de l'état réglementaire, les lignes R0720 et R1030 incluent les taux variables et les taux mixtes.

## 1.2. Contenu de ce document

La taxonomie CREDITHAB a une architecture et une structure similaires à celles des taxonomies CRR / CRD IV de l'EBA ou Solvabilité II de l'EIOPA.

Les sections de ce document reprennent la numérotation des documents descriptifs des taxonomies EBA (cf. le fichier « EBA Taxonomy and supporting documents.2.7.0.0\Supporting Documents\EBA Architecture for XBRL representation of DPM.pdf » dans <https://www.eba.europa.eu/documents/10180/1738017/EBA+Taxonomy+and+supporting+documents.2.7.0.0.zip>) et EIOPA (cf. [https://dev.eiopa.europa.eu/Taxonomy/Full/2.2.0/EIOPA\\_XBRL\\_Taxonomy\\_Documentation\\_2.2.0.pdf](https://dev.eiopa.europa.eu/Taxonomy/Full/2.2.0/EIOPA_XBRL_Taxonomy_Documentation_2.2.0.pdf)).

Comme les documents EBA ou EIOPA, ce document suppose que le lecteur a une bonne connaissance de la technologie XBRL utilisée.

Les exemples sont montrés à titre indicatif et ne reflètent pas obligatoirement le contexte exact de la taxonomie, par exemple, les libellés ou les URL peuvent être différents.

## **2. PUBLICATION DE LA TAXONOMIE**

---

### **[EIOPA] Section V : Publication and distribution**

La taxonomie CREDITHAB est livrée dans deux paquetages comprenant l'ensemble des fichiers nécessaires :

1. Un paquetage contenant les éléments définis par l'ACPR :
  - les fichiers propres à la taxonomie CREDITHAB (répertoire [acpr.banque-france.fr](http://acpr.banque-france.fr)) ;
  - le paquetage défini selon la spécification XBRL Taxonomy Packages (répertoire META-INF).
2. Un paquetage contenant les éléments externes utilisés :
  - les fichiers stockés dans le domaine Eurofiling, destinés à être utilisés par toutes les taxonomies dites d'architecture Eurofiling ;
  - les fichiers définis par le consortium XBRL (répertoire [www.xbrl.org](http://www.xbrl.org)).

Ces paquetages peuvent être utilisés pour installer la taxonomie dans un système mettant en cache les fichiers des taxonomies. Il est également possible d'accéder à ces fichiers dans leurs emplacements officiels dans le Web.

### 3. ARCHITECTURE LOGIQUE DE LA TAXONOMIE

---

#### [EBA] Section 5.1 : Owner – CREDITHAB : fr

#### [EIOPA] Section VII.1 : Owner – CREDITHAB : fr

Le *owner* de la taxonomie CREDITHAB est codé « fr » (CREDITHAB, taxonomie française), l'URI associée est « <http://acpr.banque-france.fr/xbrl/credithab> ».

Il est associé à toutes les métriques et tous les éléments des domaines et des dimensions qui ont pour préfixe d'espace de nommage « fr ».

#### [EBA] Section 7.1 : Métriques

#### [EIOPA] Section VII.2.2 : Métriques

La taxonomie CREDITHAB n'utilise que ses propres métriques. L'espace de nommage associé est « <http://acpr.banque-france.fr/xbrl/credithab/dict/met> ».

#### [EBA] Section 7.3 : Domaines

#### [EIOPA] Section VII.2.3 : Domaines

Les domaines, définissent des espaces de valeurs hiérarchisés. L'espace de nommage associé est « <http://acpr.banque-france.fr/xbrl/credithab/dict/dom/{code domaine}> ».

La taxonomie CREDITHAB :

- Définit ses membres avec (uniquement) des libellés en français. Ces membres ont un code qui commence par la lettre « x ».
- Définit des hiérarchies. Contrairement aux taxonomies CRR / CRDIV et Solvabilité II qui numérotent séquentiellement leurs hiérarchies dans les ELR sans ajouter de zéros de remplissage<sup>1</sup>, la taxonomie CREDITHAB démarre sa numérotation à « 100 » qui permet de garder un ordre de tri logique.

---

<sup>1</sup> Ce qui fait que, par exemple, dans un logiciel affichant la taxonomie Solvabilité II, la hiérarchie « 11 » apparaît avant la hiérarchie « 2 ».

### **[EBA] Section 7.3.1 : Pas de base de liens de présentation**

### **[EIOPA] Section VII.2.4 : Pas de base de liens de présentation**

La structure des hiérarchies des domaines est définie par la base de liens de définition (*definition linkbase*) et les relations d'agrégation, par la base de liens de calcul (*calculation linkbase*). Les bases de liens de présentation (*presentation linkbase*) n'apportent aucune information supplémentaire. La taxonomie CREDITHAB ne contient pas de base de liens de présentation.

### **[EBA] Section 8.2 : Utilisation de la version dans l'URL de la taxonomie**

### **[EIOPA] Section VII.3.2 : Utilisation de la version dans l'URL de la taxonomie**

Habituellement, l'URL d'accès au *framework* des taxonomies Eurofiling utilise la date de publication de la réglementation de mise en application, exemple <http://eiopa.europa.eu/eu/xbml/s2md/fws/solvency/solvency2/2015-10-21/mod/ars.xsd>. L'expérience a montré que ce choix posait problème et qu'il était préférable d'utiliser un numéro de version ; la taxonomie CREDITHAB remplace la date de publication par un numéro de version.

L'URL de publication de la taxonomie CREDITHAB devrait être : <http://acpr.banque-france.fr/xbml/credithab/> avec les sous-répertoires :

- dict pour le dictionnaire ;
- fws, pour le *framework*.

Le numéro de version peut être suivi d'une indication de statut, en anglais, conformément aux pratiques de XBRL International, par exemple :

- « v2.0.0\_iwd1 » pour première version préliminaire interne (*internal working draft*) de la v2.0.0 ;
- « v2.0.0\_pwd2 » pour deuxième version préliminaire publique (*public working draft*) de la v2.0.0 ;
- « v2.0.0 » pour la version de production.

L'URL de publication du schéma point d'entrée de la taxonomie V2.0.0 de production est :

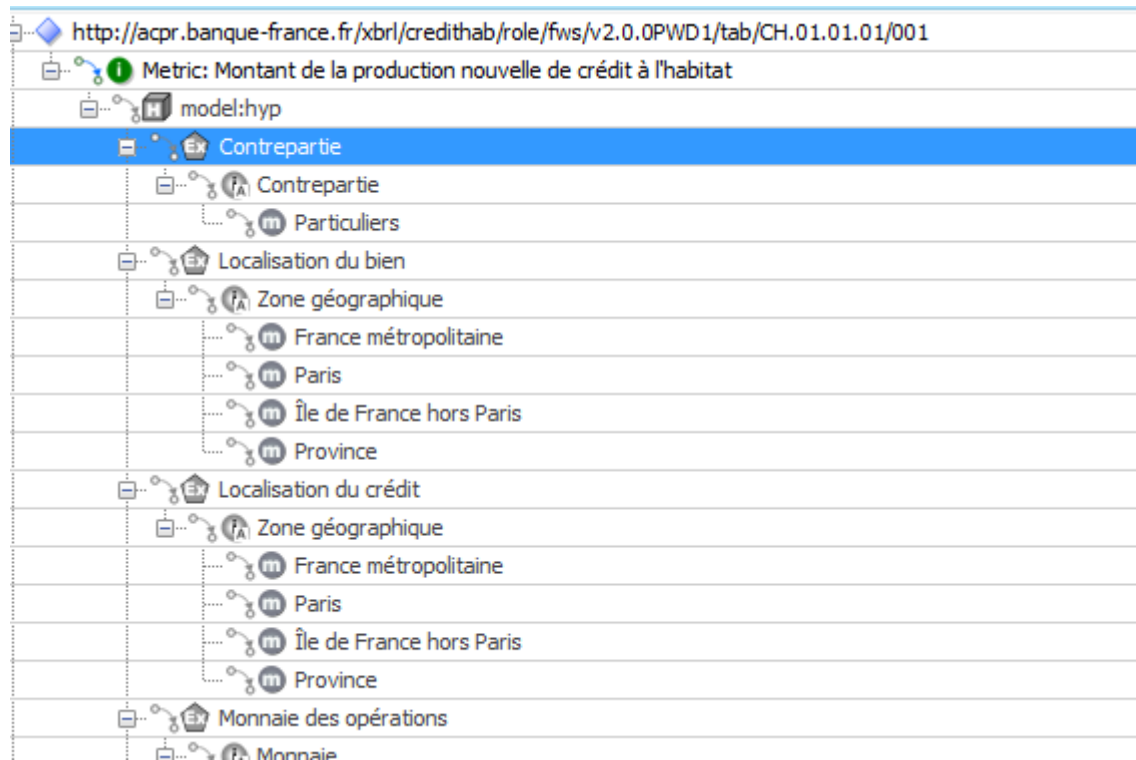
<http://acpr.banque-france.fr/xbml/credithab/fws/v2.0.0/mod/credithab.xsd>, en caractères minuscules.

Note : L'URL absolu de publication doit être utilisé dans l'élément `xbml:schemaRef` des instances, même si, pour des raisons internes à l'ACPR / Banque de France, les fichiers ne sont pas publiés dans le domaine `banque-france.fr`.

## [EBA] Section 8.3 : Tables

## [EIOPA] Section VII.3.3 : Tables

Chaque hypercube est associé à son ELR (*Extended Link Role* ou Rôle de Lien Étendu), par exemple CH.01.01.01/001. Des zéros non-significatifs sont utilisés pour obtenir un ordre de tri logique



## [EBA] Section 8.6 : Validations

## [EIOPA] Section VII.3.6 : Validations

Les contrôles sont effectués à travers des assertions XBRL. Ils sont décrits dans le fichier ACPR\_CREDITHAB\_Validations Documentation\_{Version}.xlsx.

Chaque assertion est décrite en utilisant la codification RC (Row, Column), par exemple : {CH.01.01,R0340,C0030} + {CH.01.01,R0350,C0030} = {CH.01.01,R0670,C0030} + {CH.01.01,R0680,C0030} + {CH.01.01,R0690,C0030}

*L'expression est traduite dans le langage BCDL (Business Check Description Language), développé par la Banque de France, qui exprime le contrôle en utilisant des concepts XBRL (items primaires et dimensions), ce qui donne :*

*GlobalFilters*

```
=[fr_dim_CP:fr_CP_x100][fr_dim_LB:fr_GA_x100][fr_dim_LC:fr_GA_x100][fr_dim_MO:fr_CU_EUR][fr_dim_OB:fr_OB_x110][fr_dim_PE:fr_PE_x100][fr_dim_PM:fr_PM_X100][fr_dim_RE:fr_RE_x100][!fr_dim_LV]
```

*Assertion = fr\_met:mi5[fr\_dim\_EF:fr\_PC\_x140][fr\_dim\_TP:fr\_VP\_x0] +  
fr\_met:mi5[fr\_dim\_EF:fr\_PC\_x150][fr\_dim\_TP:fr\_VP\_x0] =  
fr\_met:mi5[fr\_dim\_EF:fr\_PC\_x130][fr\_dim\_TP:fr\_VP\_x120] +  
fr\_met:mi5[fr\_dim\_EF:fr\_PC\_x130][fr\_dim\_TP:fr\_VP\_x130] +  
fr\_met:mi5[fr\_dim\_EF:fr\_PC\_x130][fr\_dim\_TP:fr\_VP\_x100]*

*Ces informations sont disponibles, dans les fichiers  
eval\_val\_{code(s) état(s)}.ini du répertoire de livraison « bcdl ». Dans notre  
cas : bcdl/eval\_val\_CH.01.01.txt.*